Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 19

Rubrik: Un hommage flatteur et mérité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un hommage flatteur et mérité

L'Université de Fribourg vient de conférer le titre de docteur *honoris causa* à M. Firmin Jaquet, le savant botaniste fribourgeois qui a toujours su allier un rare mérite à la plus exquise modestie. Cette bonne nouvelle nous a causé un plaisir d'autant plus grand que M. Jaquet fut longtemps des nôtres. Le corps enseignant de la Gruyère et de la Sarine a conservé le vivant souvenir du sympathique instituteur de Châtel-Crésuz et de Granges-Paccot, du chercheur passionné consacrant ses loisirs à l'exploration des richesses végétales du pays et dont les pérégrinations furent poussées jusque dans le Midi de la France et même en Corse.

D'heureuses aptitudes naturelles mises au service d'une persévérance admirable viennent de recevoir le couronnement qui met en relief la place enviable occupée par M. Jaquet dans le monde de la science, illustrée à travers les âges par Pline l'Ancien, Conrad Gesner, Linné, Laurent de Jussieu. Le nouveau docteur *honoris causa* possède l'herbier le plus complet qui existe dans le canton de Fribourg. Fils de ses œuvres, travailleur infatigable et patient, M. Jaquet a conquis son grade à la force du jarret. Sait-il lui-même combien de sommets il a escaladés, combien de ravins il a fouillés? Depuis quelques années, M. Jaquet s'est spécialisé dans l'étude des mousses. Il en a déterminé plusieurs centaines de variétés. Travail long et minutieux, excursions fréquentes et prolongées dans les bois humides, près des mares stagnantes, le long des rochers léchés par les eaux, rien n'arrête l'érudit botaniste. Quelle joie pour lui lorsqu'une nouvelle trouvaille vient récompenser plusieurs semaines de recherches et enrichir la collection du Musée d'histoire naturelle. Promeneur ou touriste qui foules avec indifférence le tapis moelleux des forêts, as-tu songé que non loin de toi un œil scrutateur, renforcé par la loupe, est occupé à déterminer quelques spécimens de *sphagninées* ou de *bryinées*, qu'un végétal infime retient et absorbe l'attention d'un savant !

Nous avons dit que M. Jaquet avait parcouru la Corse, « l'île de beauté suprême », qu'enlacent les flots bleus de la Méditerranée. C'est avec amour, avec enthousiasme qu'il se prête à décrire les golfes admirables de Calvi et de Porto, les montagnes et les falaises de rouge porphyre, les forêts magnifiques de pins, de hêtres, de chênes verts et de châtaigniers, le maquis sans fin, la brousse odoriférante, la flore exubérante et tous les paysages lumineux de cette terre méditerranéenne. M. Jaquet semble avoir gardé quelque peu la nostalgie de l'île ensoleillée. Possédant la délicate sensibilité du naturaliste, nul mieux que lui ne sait admirer et apprécier la magnificence du Créateur dans l'infinie variété de ses œuvres.

Le corps enseignant primaire fribourgeois s'honore du nouveau docteur *honoris causa.* Avec ses hommages respectueux, il se fait un plaisir de lui adresser ses plus chaleureuses félicitations.

Marcellin BERSET.

Vers la revision du programme des cours de perfectionnement

Une des questions les plus actuelles qui s'agite dans le mouvement de la pédagogie pratique est, certes, celle qui a trait à la revision du programme des cours de perfectionnement. Un peu partout en Suisse, une évolution constante n'a cessé de se produire depuis que, par suite du bouleversement mondial, les examens fédéraux du recrutement ont été momentanément supprimés. Ces examens reverront-ils le jour ? La question demeure à l'étude et il est permis de présumer que la réponse en sera affirmative, mais ce qui doit être certain, c'est que le programme de ces épreuves et leur mode d'organisation seront mieux adaptés à la situation et aux besoins actuels.

Quoi qu'il en advienne, le canton de Fribourg, comme d'autres, va se mettre résolument à l'œuvre et, selon la décision prise par la conférence des inspecteurs, le 27 octobre dernier, va procéder à un remaniement nécessaire du programme des cours. La Direction de l'Instruction publique vient de constituer une commission spéciale qui aura pour tâche d'élaborer le nouveau programme, en tenant compte des rapports présentés sur ce sujet important mis à l'étude cette année.

La mission qui incombe à cette commission doit être subordonnée à certaines conditions essentielles que nous tenons à résumer ci-après :

1° Il importe de remarquer que le programme en vigueur jusqu'ici avait déjà du bon et qu'à bien des points de vue, il sera utile de conserver, en les interprétant, les excellentes indications qu'il renferme.

2° Les expériences faites depuis 1914, par l'introduction de l'*Agenda du P. Girard*, sont concluantes en ce sens qu'une publication périodique et annuelle présente de grands avantages et permet de donner à la jeunesse un enseignement toujours nouveau et sans cesse à la hauteur des progrès qui se réalisent.

3° Un programme général, si bien conçu qu'il puisse être, ne peut et ne doit tracer que les lignes directrices, en laissant à chaque instituteur une large initiative et en inspirant son activité personnelle.

4° Enfin, ce programme, d'allure moralisatrice, patriotique et professionnelle, doit tenir compte des divers milieux et faciliter à chaque cours la voie à suivre.